

Paris,  
Le 11 mars 2014

## **Danger sur l'orthophonie !** **PROJET DE RECLASSEMENT DES ORTHOPHONISTES :** **Tous concernés par les incohérences du ministère de la Santé !**

Après le rejet unanime du projet inacceptable de reclassement à bac+3 des orthophonistes lors de la réunion du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière le 18 février, le gouvernement représente le projet à l'identique lors du nouveau Conseil convoqué ce mardi 11 mars.

Derrière ce "reclassement", une manœuvre destructrice se profile qui remet en cause :

- le niveau de formation à bac + 5 des orthophonistes (reconnu par nos tutelles en Janvier 2013)
- la filière de soins complète en orthophonie qui garantit, au-delà des soins d'urgence, la prise en charge et l'orientation de tous les patients, de l'hôpital vers les soins de ville.
- le statut des orthophonistes salariés de la Fonction Publique Hospitalière vers une précarisation et une injustice sociale patente.
- la remise en cause de nos pratiques avancées

Après la reconnaissance de leur formation au niveau grade de master, bac + 5, les orthophonistes exerçant dans les hôpitaux publics se voient toujours reconnus au niveau bac+2 avec des salaires si faibles (1,06 SMIC !) que les postes restent vacants, morcelés. Or le gouvernement propose un reclassement au niveau bac+3 et des augmentations de salaires de quelques euros par mois !

Si le gouvernement persiste dans sa proposition, le manque d'attractivité des postes ne pourra qu'empirer dans les établissements hospitaliers.

**L'offre de soins en orthophonie est plus que jamais menacée, ne permettant plus de répondre à la mission de soins de l'hôpital public. Cette situation aura des répercussions majeures sur la continuité des soins, sur l'exercice libéral.**

La profession, dans toutes ses composantes, saura se faire entendre ! La FNO appelle donc les professionnels à se mobiliser contre une décision irresponsable et à participer aux actions qu'elle propose en concertation avec "l'intersyndicale salariée".

**Plus d'informations sur [www.fno.fr](http://www.fno.fr)**

**Fédération Nationale  
des Orthophonistes**

145, Bd de Magenta  
75010 PARIS  
Tél. 01 40 35 63 75  
Fax. 01 40 37 41 42

[fno@wanadoo.fr](mailto:fno@wanadoo.fr)

[www.orthophonistes.fr](http://www.orthophonistes.fr)